

CONSEIL FEDERAL DU 20 NOVEMBRE 2023

Début de séance : 20/11/23 à 17h40 Fin de séance : 20/11/23 à 19h45

Lieu: Salle de réunion n°1 du COPF

<u>Présent(e)s / Absent(e)s</u>:

- Joe Tapare PRESENT
- Paquita LYSAO PRESENTE
- Guenaelle RAUBY ABSENTE
- Laurent BUVRY PRESENT
- Eric ZORGNOTTI (PROCURATION À LAURENT BUVRY)
- Bernard COSTA PRESENT
- Stéphanie BORET EXCUSEE
- Serge Leprince PRESENT

Quorum atteint

Invité(e)s:

- Rémy SEGARD (Directeur Technique Fédéral) - PRESENT

Ordre du jour :

- 1. Approbation du PV du 10 octobre 2023.
- 2. Présentation de projet en lien avec l'appel à projet d'Oceania Triathlon.
- 3. Validation des chemins de sélection pour les championnats de France jeunes 2024
- 4. Présentation du calendrier sportif 2024 à la suite des commissions et des différentes réunions.
- 5. Point sur l'organisation du Triathlon des Entreprises 2024 et le dossier d'inscription au calendrier des grandes manifestations du Pays via l'IJSPF.
- 6. Point sur l'organisation du Raid Alexandra
- 7. Point sur la formation des arbitres
- 8. Questions diverses

I. Approbation du PV du 10 octobre 2023.

Vote de l'approbation du CR du 10/10/2023 : à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Présentation de projet en lien avec l'appel à projet d'Oceania Triathlon.

L'OTU a proposé une dotation de développement ouvert aux pays de la zone Pacifique d'un montant globale de 40 000 dollars US. Rémy a élaboré un dossier (voir le document annexe avec son budget) comprenant l'achat de trottinettes et de VTT adultes avec du matériels (casques etc...) à destination des enfants du ler cycle pour les trottinettes, permettant de renforcer et développer l'action de la FD dans les écoles et des VTT adultes permettant de proposer des actions de sport en entreprise à court terme.

Le montant global du projet avoisine les 20 000 dollars US, le délai pour rendre le dossier est fixé au 15/12 et sa mise en action doit être faite avant la fin de l'année, l'annonce ayant été faite mi-Novembre à la suite de l'annulation du stage en Nouvelle Zélande qui devait servir de préparation au Jeux du Pacifiques on peut s'interroger sur les délais et l'opportunité de « ce cadeau » de fin d'année.

3. Validation des chemins de sélection pour les championnats de France jeunes 2024

En préambule il est rappelé que seul le championnat de France de triathlon, qui aura lieu le 02/06/2024, est un déplacement fédéral dont la participation financière des athlètes retenus est de 100 000 fcp pour l'intégralité du déplacement (avion, hébergement, restauration, infrastructures).





Les critères de base sont inchangés. A la suite la FD proposera une liste de candidats sous réserve d'acceptation de la Fédération Française de Triathlon.

Concernant les championnats de France de Duathlon le 07/04/2024 et d'Aquathlon le 06/07/2024, les athlètes souhaitant y participer pourront le faire en autonomie, après avoir rempli les critères de sélections, à la suite la FD proposera une liste de candidats **sous réserve d'acceptation de la Fédération Française de Triathlon.** Si des athlètes sont sélectionnés et approuvés par la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Tahitienne de Triathlon leur offrira un soutien financier plafonné à 50 000 F par athlète, dans la limite de l'enveloppe globale de 500 000 F pour l'année 2024.

A noter que les chemins de sélection pour les championnats de France jeunes 2024 sera également amendé d'une valorisation relative au comportement de l'athlète.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

(Voir le document annexe pour les détails techniques et différents critères chronométriques)

4. Présentation du calendrier sportif 2024 à la suite des commissions et des différentes réunions.

Si les travaux concernant le calendrier 2024 ont bien avancé, une demande de changement de date de compétition fédérale ne se fera que par le biais de l'avis de la commission technique.

Une demande de permutation de date entre le Triathlon Gauguin et le Triathlon de Tiarei pourrait se faire sous réserve de l'approbation du club de Fei Pi.

Les avis étant partagé sur l'opportunité des dates de compétitions par rapport à certaines échéances sportives, chacun voyant midi à sa porte, il n'y a ni bonne ni mauvaise solution comme le rappelle le trésorier.

5. Point sur l'organisation du Triathlon des Entreprises 2024 et le dossier d'inscription au calendrier des grandes manifestations du Pays via l'IJSPF.

Un point est réalisé sur le TDE à chaque CF, afin que le conseil fédéral puisse suivre les avancées du dossier.

Les commandes ont été passées pour les différentes fournitures textiles, le recrutement d'un stagiaire dédié à une partie de l'organisation comme chaque année est en cours de finalisation. Les autorisations communales sont faites. Les devis des différents prestataires sont lancés (secouristes, restauration, animation...). Le plan de communication débutera courant du mois décembre pour une ouverture des inscriptions au 08/01/2024.

En résumé la machine TDE est bien lancée.

6. Point sur l'organisation du Raid Alexandra

Le président a souhaité faire un point sur le partenariat apporté par la FD de Tri à la fédération d'avirons et particulièrement le club « CAP MARARA » (soutien administratif, logistique et technique) sur le « Raid Alexandra » (lutte contre la mucoviscidose et favoriser le don d'organes) qui a été couronné de succès tant en nombre de participants (environ 300) qu'en terme de communication et de moyens mis en œuvre pour sa réalisation.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés que le montant des heures de travail (défini par le CTF) pour l'aide à sa réalisation serait offert à titre gracieux au club « CAP MARARA ».

7. Point sur la formation des arbitres

Le compte rendu de cette commission en pièce jointe.





Mise en place d'une réciprocité entre les coaches et les arbitres sur la réglementation afin de fluidifier les échanges sur le terrain (interactions entre les différents protagonistes, compréhension accrue).

Serge explique que la réserve d'arbitre est conséquente mais non fiable, la majorité des manifestations étant couvertes par les mêmes tout au long de l'année, la plupart étant licenciés compétition et participent à toutes les courses, alors que chaque club devrait, en théorie, fournir un arbitre à chaque course.

Evolution à prévoir sur le règlement intérieur afin d'inciter les clubs à proposer 1 arbitre par compétition fédérale.

Le colloque des arbitres régionaux aura lieu le 12 et 13 Janvier sur Paris, le CF approuve la prise en charge du billet d'avion pour Serge Leprince sur le budget formation, l'hébergement et la restauration étant pris en charge par la FFTRI.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

8. Questions diverses

Mise à jour du challenge 2023, il reste les points « arbitres » à distribuer, d'ores et déjà il n'y aura plus de changement dans les différents classements.

Madame Stéphanie Boret
Secrétaire de la FTTRI

Monsieur Joe Tapare

Président de la FTTRI